

<https://www.snetap-fsu.fr/La-sante-des-jeunes-ne-se-brade-pas.html>



La santé des jeunes ne se brade pas !

- Métiers - Infirmi.er.ière - Carrière, rémunération, conditions de travail -



Date de mise en ligne : samedi 27 février 2021

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

La santé des jeunes ne se brade pas !

27 février 2021 : dans son avant projet de loi, le gouvernement renonce à transférer les personnels de santé des établissements scolaires ! La mobilisation de la [FSU](#) et de ses syndicats nationaux a contraint le gouvernement !
Vigilance à venir pour que ce projet de décentralisation ne revienne pas par la petite porte parlementaire !
[lire ici](#)

[https://www.snetap-fsu.fr/local/cache-vignettes/L400xH329/mobilisation_26.01.21-9b430.jpg]

Elèves, apprenti.es, parents, personnels des [EPLEFPA](#) , nous sommes toutes et tous concerné.es par la santé des jeunes au quotidien qui est un élément majeur de la réussite scolaire.

- Parce que la politique éducative sociale et de santé en faveur des élèves doit rester une mission de l'École, colonne vertébrale de la République.
- Parce que les infirmier.e.s de l'enseignement agricole public doivent continuer à exercer au sein des établissements scolaires sous la responsabilité et la gouvernance du Ministère de l'Agriculture et non sous celles des collectivités territoriales.
- Parce que leur présence dans les EPLEFPA donne l'assurance d'une politique éducative, sociale et de santé la même pour toutes et tous parce qu'elle permet de lutter contre toutes les inégalités territoriales et surtout qu'elle répond aux besoins des élèves et de l'ensemble de la communauté éducative.
- Parce que la santé des jeunes ne peut se résumer à la création d'un guichet unique de santé en réduisant de fait par une conception verticale du soin, les consultations libres et spontanées des élèves.

Pour tout cela, **le SNETAP-FSU s'oppose au projet de loi 4D qui prévoit le transfert et donc la décentralisation des infirmier.es de l'enseignement agricole public aux collectivités territoriales.**

Signez massivement la pétition et soyez nombreux, nombreuses lors de la mobilisation du 26 janvier 2021 :

Pétition SNICS-FSU : Touche pas à mon infirmier.e

<https://www.mesopinions.com/petition/sante/touche-infirmiere-education-nationale/120361>